



**La Roche
Bernard**

**AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS
RUE SAINT-JAMES**

Projet



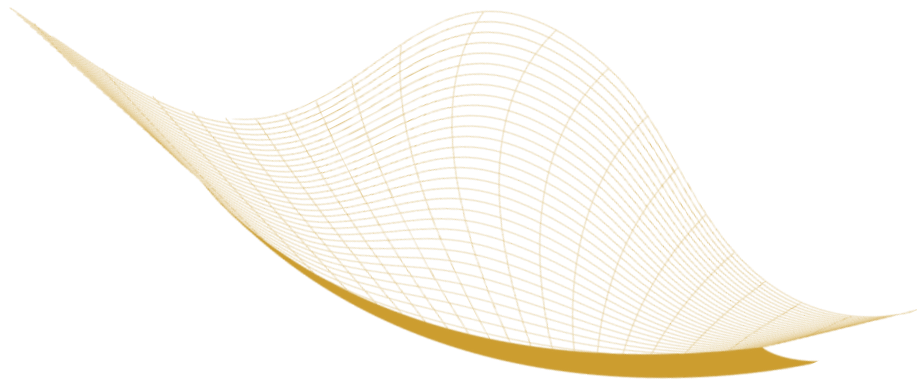
Septembre 2025

SOMMAIRE

1/ RAPPEL DU CONTEXTE ET DES ENJEUX

2/ PRESENTATION DU PROJET

3/ PLANNING

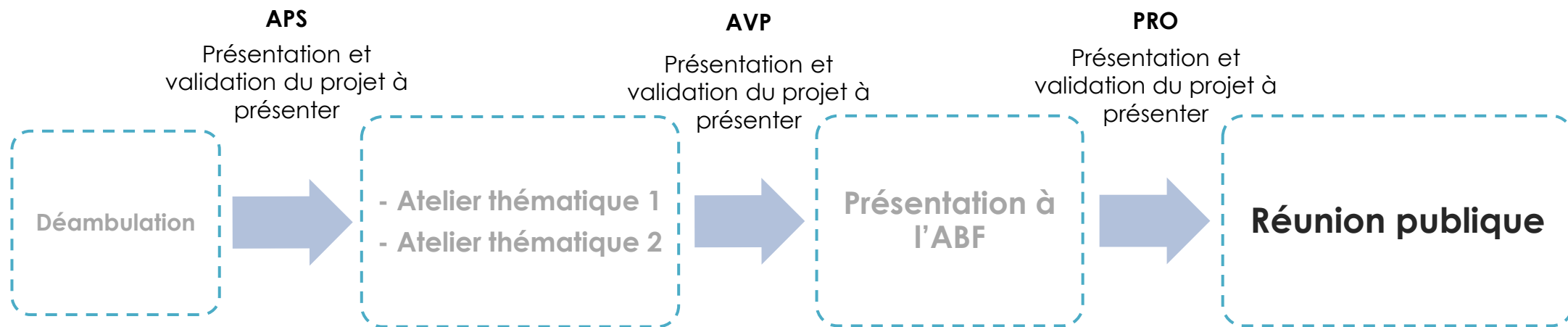




RAPPEL DES PRINCIPAUX ENJEUX DU PROJET

1. **Fédérer l'adhésion des riverains** : Concevoir un projet et conduire un chantier, acceptés, compris et soutenus par les habitants et usagers du quartier.
2. **Valoriser un cadre urbain remarquable** : S'inscrire harmonieusement dans le contexte d'une Petite Cité de Caractère et d'une Ville Fleurie, en préservant et en révélant ses qualités patrimoniales et paysagères.
3. **Réorganiser le stationnement pour encourager les mobilités douces** : Optimiser les espaces de stationnement pour libérer de l'espace public au profit des piétons, cyclistes et autres modes actifs, dans un souci de sécurité et de confort d'usage.
4. **Améliorer le cadre de vie** : Offrir un environnement de qualité aux habitants, commerçants et visiteurs, en veillant à la qualité architecturale, paysagère et fonctionnelle du projet.
5. **Promouvoir une gestion durable des espaces publics** : Intégrer des solutions alternatives pour la gestion de l'eau, des matériaux et de la végétation, dans une logique de résilience et de sobriété environnementale.





Déambulation du 31 mars 2025 — Retours et observations

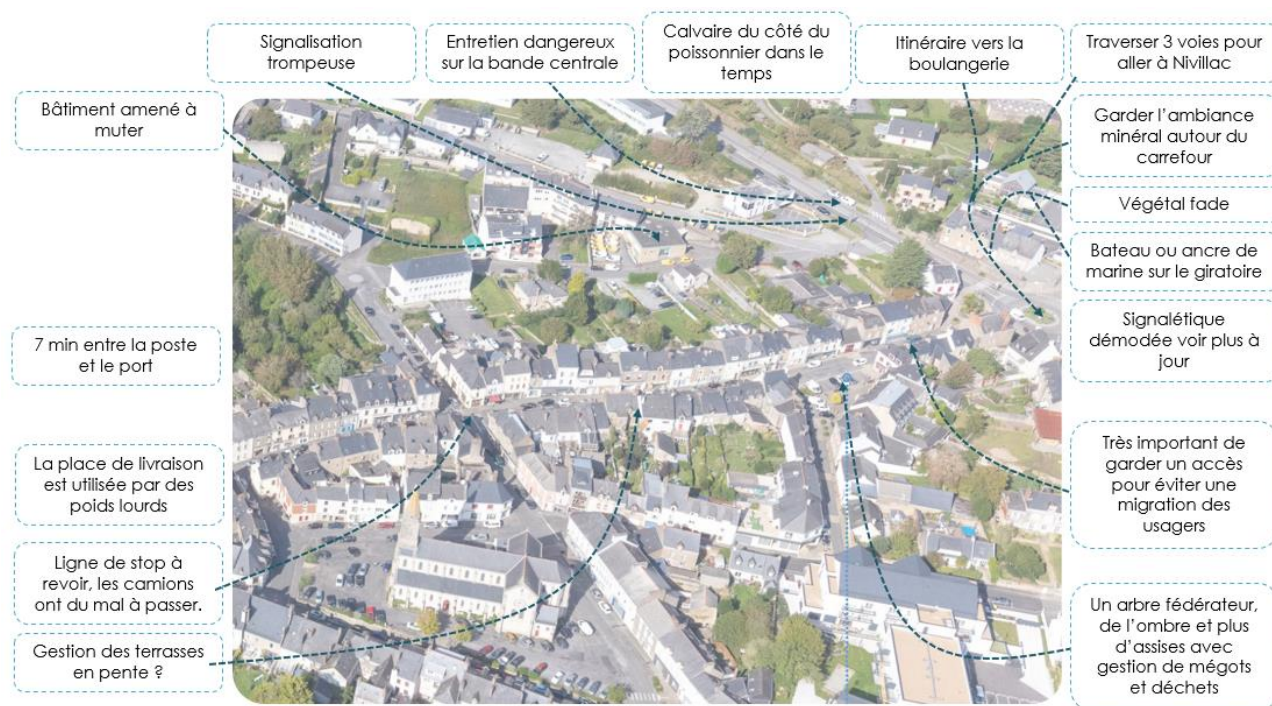
Une quinzaine de participants, dont plusieurs élus, ont pris part à une déambulation d'environ deux heures le long de l'ensemble de la rue concernée par le projet.

•**Participation et échanges** : La présence des élus a favorisé des échanges riches avec les riverains, témoignant de l'intérêt local pour le projet. Plusieurs participants ont exprimé leurs inquiétudes quant à la future organisation du chantier (circulation, accès riverains, nuisances...).

•**Giratoire en point de vigilance** : Une attention particulière a été portée au secteur du giratoire, perçu comme un espace sensible.

•Place de la voiture, place du piéton, place du végétal :

Un questionnement récurrent a émergé autour de la répartition de l'espace public. Les échanges ont mis en lumière la nécessité de trouver un juste équilibre entre la place accordée à la voiture, aux cheminements piétons et aux espaces végétalisés. Une attente forte se dessine en faveur d'un espace public plus apaisé, sécurisé et propice aux mobilités actives.



Ateliers du 23/06 et du 30/06 – La démarche

ATELIER 1- Après une présentation du projet et de son cadre, chaque participant fut ensuite invité à exprimer ses attentes, préoccupations et ressenti à travers un temps de réflexion individuelle et collective. L'objectif fut de recueillir les premières perceptions de chacun pour engager le travail de l'atelier suivant sur les 4 thématiques.

ATELIER 2- Approfondissement des premières perceptions autour des thématiques suivantes :

- Circulation et accès
- Dynamique commerciale et animation
- Qualité urbaine et cadre de vie
- Gestion de l'espace public

Les participants ont travaillé en petits groupes sur l'ensemble de ces thématiques, afin d'imaginer des pistes d'amélioration concrètes. L'objectif était de prioriser ensemble les propositions les plus utiles et les plus réalisables.

Aménagement de la rue Saint-James

CIRCULATION ET ACCES

Groupe n°.....

Objectif lié à la thématique

Améliorer la sécurité et le confort des déplacements dans une rue en pente, à sens unique.

Questions relatives à la thématique

1) Le gestion du sens unique en terme de priorité : voirie, voirie, voirie...

2) Y a-t-il des points de conflit, ou des éléments géométriques à travailler ?

3) Que penser-vous de la place accordée aux cycles dans cette configuration de rue en pente ?

4) À quel endroit le vélos (ou autres-voies) seraient-ils à la place, ralentisseur ou non, ralentisseur ou non ?

5) Que penser-vous de la largeur des trottoirs, notamment en entrée et sortie de rue (place, place Duguesclin) ?

Restitution des remarques qui ont émergé de la dernière réunion

« Des marquages au sol pour les cycles, voirie, voirie... »

« Place des vélos, voirie, voirie... »

« Un ralentisseur pour les cycles, voirie, voirie... »

« Ralentisseur pour les cycles, voirie, voirie... »

Aménagement de la rue Saint-James

DYNAMIQUE COMMERCIALE ET ANIMATION

Groupe n°.....

Objectif lié à la thématique

Créer une atmosphère de quartier des artisans et de la rue, et renforcer l'attractivité commerciale.

Questions relatives à la thématique

1) Comment améliorer l'attractivité et l'animation du quartier des artisans ? (voirie, voirie, voirie...)

2) Qu'en pensez-vous sur la voirie, voirie, voirie... ? Comment la voirie, voirie, voirie... ?

3) Quels types et zones de trottoirs ou de débordements, qui ne gênent pas les déplacements, imaginerez-vous ?

4) Quelles formes d'animation commerciale pourraient-elles être mises en place ?

5) Quels aménagements ou supports pourraient-ils être mis en place ?

6) Y a-t-il des besoins spécifiques en éclairage, équipements, ou mobilier temporaire ?

Restitution des remarques qui ont émergé de la dernière réunion

« Une place pour les cycles, voirie, voirie... »

« Une place pour les cycles, voirie, voirie... »

« Une place pour les cycles, voirie, voirie... »

« Une place pour les cycles, voirie, voirie... »

Aménagement de la rue Saint-James

QUALITE URBAINE ET CADRE DE VIE

Groupe n°.....

Objectif lié à la thématique

Travailler l'ambiance et l'aspect d'entrée de rue, voirie, voirie, voirie...

Questions relatives à la thématique

1) Quelles ambiances ou quelle image souhaitez-vous donner à l'entrée de la rue ?

2) Ou souhaitez-vous que l'on sente du mobilier (benches, poubelles, points de collecte) sans encombrer ?

3) Quelles rues ou zones de végétation (au sol, en terrasse, en bois...) ?

4) Selon vous, quel uniformiser certains éléments (éclairage, mobilier, mobilier) pour mieux valoriser la rue ?

Restitution des remarques qui ont émergé de la dernière réunion

« Une place pour les cycles, voirie, voirie... »

« Une place pour les cycles, voirie, voirie... »

« Une place pour les cycles, voirie, voirie... »

« Une place pour les cycles, voirie, voirie... »

Aménagement de la rue Saint-James

GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

Groupe n°.....

Objectif lié à la thématique

Définir une répartition équilibrée et partagée entre stationnement, piétons et trottoirs.

Questions relatives à la thématique

1) Quel type de stationnement est prioritaire dans cette rue ? (voirie, voirie, voirie...)

2) Où localiser les places de stationnement sans gêner les usages ?

3) Où pourraient-elles être déposées ou ajoutées des places supplémentaires nécessaires ?

4) Quelles seraient les bonnes répartition entre espaces piétons, trottoirs et stationnement ?

5) Quels usages alternatifs pourraient-ils être mis en place ?

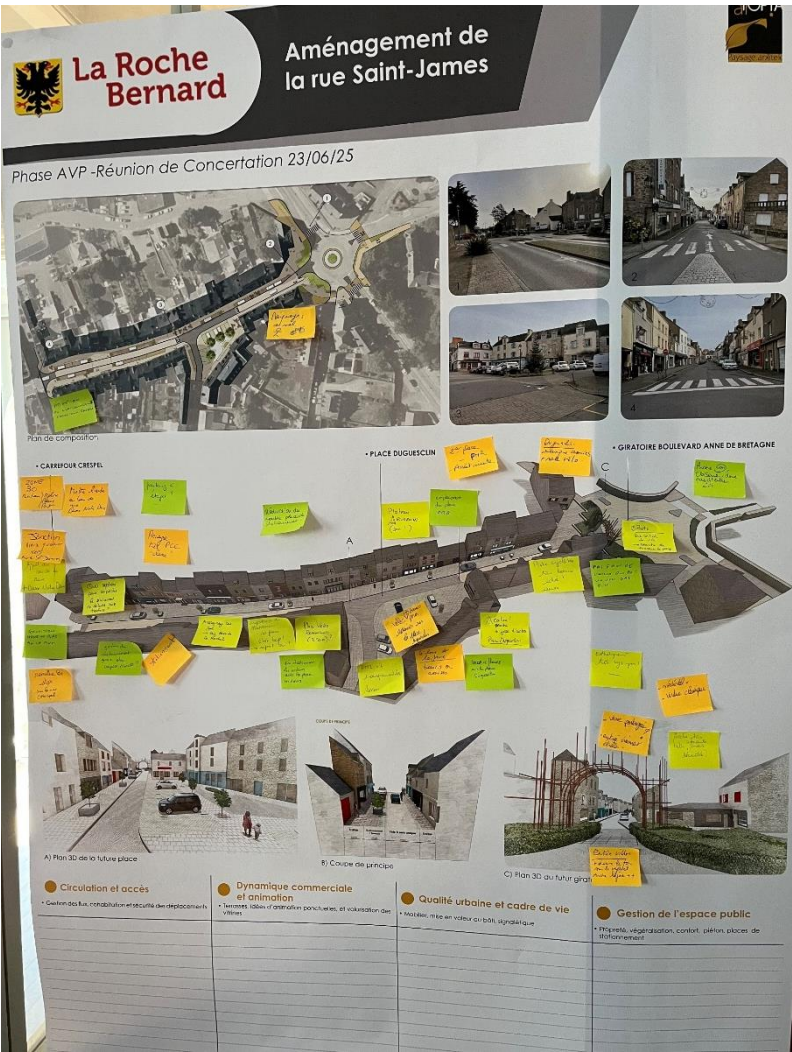
Restitution des remarques qui ont émergé de la dernière réunion

« Une place pour les cycles, voirie, voirie... »

« Une place pour les cycles, voirie, voirie... »

« Une place pour les cycles, voirie, voirie... »

« Une place pour les cycles, voirie, voirie... »



● **Qualité urbaine et cadre de vie**

• **Créer une entrée marquante et accueillante :**

L'entrée de la rue doit être marquée par un élément fort qui crée un passage lisible entre une zone « active » (giratoire) et une rue « apaisée » et incite à la visite.

→ *L'œuvre actuelle est perçue comme un élément de fermeture.*

→ *Propositions : la végétaliser, ou faire appel à des artisans d'art locaux pour une création plus en lien avec l'identité du lieu.*

• **Apporter de la végétation :**

Installer des bacs et planter en pied de façade.

Utiliser des végétaux persistants pour conserver une présence végétale même en hiver.

• **Ajouter des éléments visuels légers :**

Luminaires, fanions, ou ciel lumineux pour donner un caractère distinctif à la rue.

• **Multiplier les espaces de pause et de rencontre:**

Installer des bancs sur la place Duguesclin, au niveau de la boulangerie et en bas de la rue.

Utiliser des bancs et bacs déplaçables.

Galets urbains comme assises.

Jeux pour enfants, notamment marelle.

• **Apporter de la couleur à la rue :**

Installer ponctuellement des pavés floraux pour égayer l'espace.

Marquage clair et différenciation de couleur entre les espaces piétons, vélos et voitures

● **Dynamique commerciale**

• **Renforcer la connexion entre les deux rues commerçantes :**

La lisibilité et la continuité entre la rue Saint-James et la rue Basse Notre-Dame doit être affichée.

→ *Propositions : Installer une arche florale rue Basse Notre-Dame, continuité de signalétique depuis cette rue*

→ *Propositions : Réaliser des travaux sur l'ensemble des deux rues.*

• **Favoriser des usages innovants :**

→ Créer un espace de retrait de commandes pour les commerces, accessible hors horaires d'ouverture.

• **Installer une signalétique pédagogique :**

Encourager les déplacements doux vers les commerces

→ *indiquer les commerces et le temps nécessaire pour s'y rendre à pied*

• **Favoriser la visibilité des vitrines commerciales :**

Mettre en place un « turn-over » des voitures pour éviter le stationnement prolongé devant les vitrines.

• **Accueillir des événements réguliers :**

Rendre possible et fonctionnelle la fermeture de la rue:

→ *Pour des événements festifs (concerts, dégustations, spectacles, expositions, courses, etc.)*

→ *L'installation du marché : Le marché du jeudi doit pouvoir s'installer dans la rue de manière fonctionnelle*

● Gestion de l'espace public

• Adapter les stationnements aux usages :

- Créer une seconde place PMR rue Basse Notre-Dame.
- Ajouter des arrêts minute devant la maison de la Presse, la boulangerie et la charcuterie.
- Réserver les stationnements de courte durée aux commerces.
- Permettre le stationnement résidentiel après 18h.
- Questionnement sur le report des 10 places de stationnement supprimées

• Penser à tous les modes de déplacement :

Ajouter des stationnements pour vélos et trottinettes.

• Aménager des zones pour l'animation ponctuelle :

Prévoir des plots amovibles pour délimiter temporairement des espaces en cas d'événements.
Permettre l'installation de zone de détente dans les zones sans stationnement

● Circulation et accès

• Assurer la sécurité dans les zones étroites :

- Inquiétudes sur un engorgement au niveau de la poissonnerie, où la rue est trop étroite pour une cohabitation fluide entre voitures, piétons et cyclistes

• Renforcer la signalisation pour les mobilités actives :

- Piste cyclable à marquer très clairement
- Signaler la présence de piétons, les zones traversantes et les remontées de vélo

• Limiter la circulation motorisée :

- Interdiction souhaitée pour les poids lourds (40 tonnes)

• Modérer la vitesse de façon douce :

- Inquiétude sur les nuisances sonores d'un plateau ralentisseur
- *Préférence pour un radar pédagogique (bonhomme vert/rouge) plutôt qu'un radar de vitesse classique*
- *Propositions de chicanes pour ralentir la circulation*

Assurer l'accessibilité sur les terrasses :

- Nécessité de prévoir des passages bien dimensionnés pour poussettes et fauteuils roulants, afin d'éviter que les piétons n'empruntent la chaussée

Appréciation des aménagements existants :

- Signalétique du giratoire jugée claire
- Aménagement de la place Duguesclin bien perçu
- Le projet est globalement vu comme sécurisant pour les piétons et les cyclistes

An abstract graphic element consisting of a wavy, golden grid structure that resembles a stylized wave or a draped fabric. The grid is composed of thin, intersecting lines that create a mesh-like appearance. The wave starts from the left, rises to a peak, and then falls towards the right. The word "PROJET" is centered within the lower part of this wave.

PROJET



Voirie

CONSTATS

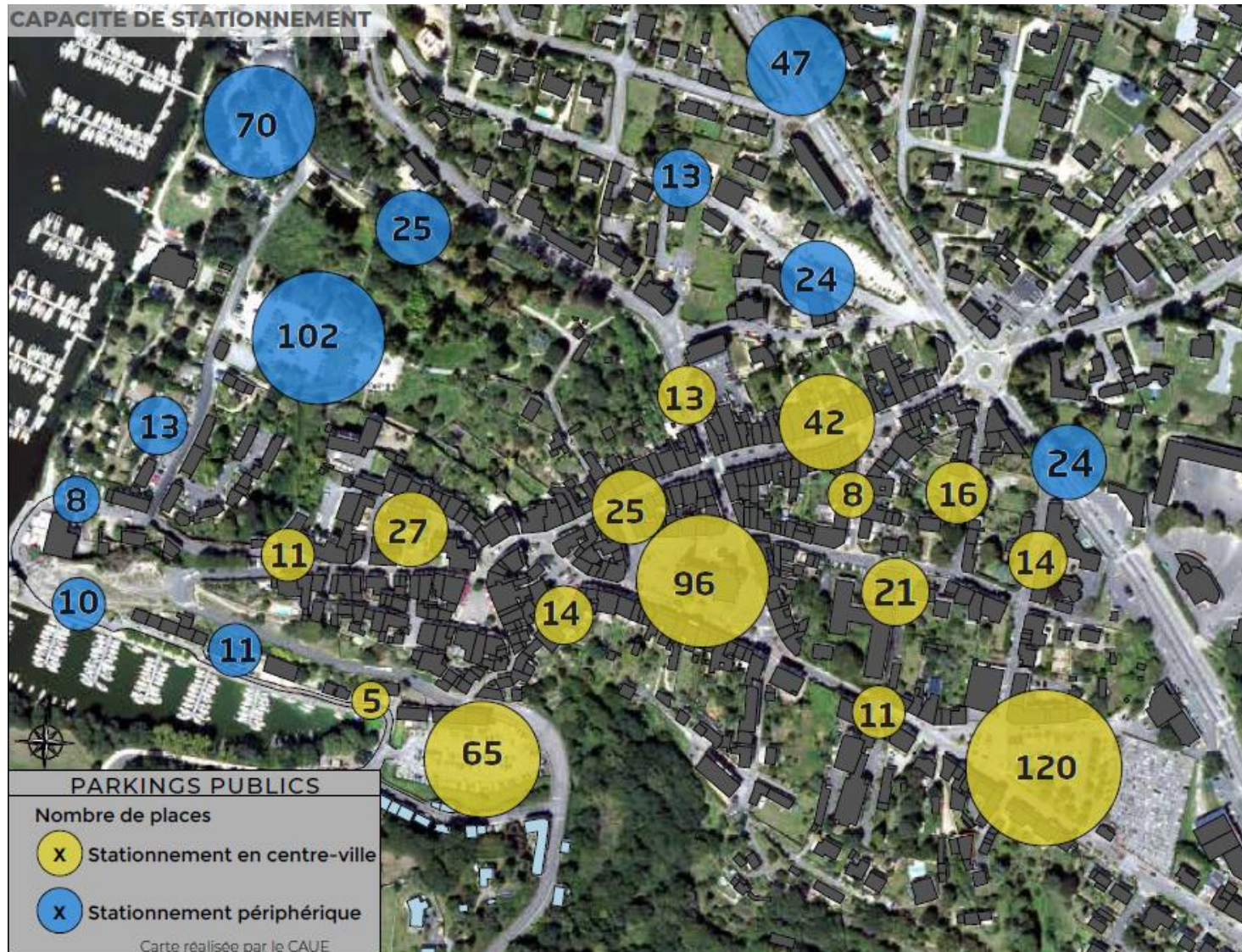
Une rue très minérale avec une place prépondérante pour l'automobile



- Largeur de voirie inégales de 7,8 à 14,8 m
- Une chaussée à sens unique sens descendant
- Une place prépondérante de l'automobile avec 47 places de stationnements dédiées dont 1 PMR + 1 place pour livraison PL
- Certains trottoirs sous dimensionnés et non éligibles PMR (< à 1,4 m)
- Pente en long de 5 % moyenne
- Un revêtement en mauvais état à reprendre

CONSTATS

Le stationnement des automobiles



- Bon niveau de stationnements de centre ville de plus de 450 places bien réparties spatialement
- Mais compte tenu de l'absence de garages et de possibilité de se garer sur parcelles privatives, les places de stationnement sont très utilisées. Parkings Ventouses ?
- En période de pointe durant l'été et période de marché le jeudi matin, le niveau d'occupation des places est très soutenu
- 47 places de stationnement dénombrées sur la partie haute de la rue Saint James, + 1 livraison PL

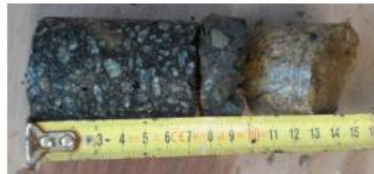
ATELIER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL

- RD 774 en agglomération
- Avis consultatif du Département concernant les aménagements. Envoi dossier après validation PRO.
- Pas de travaux programmés par le Département sur emprise rue Saint James et giratoire d'accès
- Prise en charge éventuelle du tapis : Pas d'engagement du Département. Demande à adresser par la commune après retour avis consultatif.
- Si acceptée, demande à adresser par la commune au dernier trimestre de l'année précédent les travaux. Pas de réalisation de tapis entre Novembre et Février
- Si travaux en route barrée : Déviation de RD à RD ? A voir auprès des services du Département
- 1 point de carottage réalisé sur partie basse rue Saint James en date d'Octobre 2024 : couche de roulement de 7,5 cm en BBSG 10. Absence d'amiante détectée.

Localisation du carottage :



Description de la carotte d'enrobé : Epaisseur totale : 9.5 cm

Photo	Couche	Interface	Etat	Matériau	Epaisseur
	1		Saine	BB 0/10	7.5 cm
	2		Saine	BB 0/6	2.0 cm
	Couche de Forme				

Amiante (Parties pertinentes de la norme NFX 43-050):

Laboratoire	Mode d'analyse	Date	Couches	Résultat	Recyclage ?	Stockage ?
Eurofins	monocouche	05/11/24	1	Négatif	Oui	ISDI
			2	Négatif	Oui	ISDI

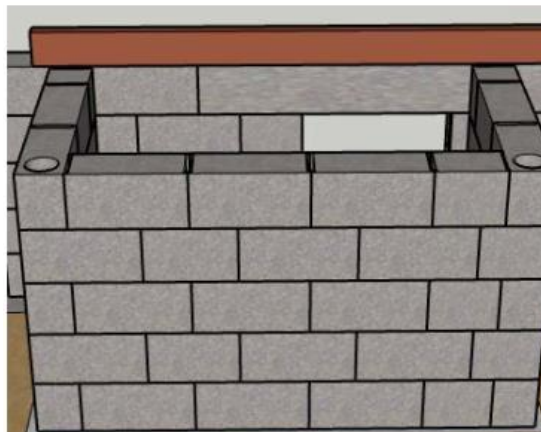
PROJET – PRINCIPES GENERAUX

- Zone 20 partagée
- Maintien sens unique (sauf cycles en double sens)
- Réduction de la largeur de chaussée : 3,5 ml (sens unique) pour élargissement des trottoirs
- Pente en toit : +6 cm par rapport à existant pour éviter de déstructurer la chaussée (sauf adaptation seuils bas)
- Pose de bordures (récupération existantes et compléments à prévoir) hauteur 2 cm mini pour assurer les fils d'eaux
- Seuils en sifflet (maintien de la pente générale de chaussée) ou à plat avec rupture de pente ?



- Création d'un plateau surélevé pour obliger le ralentissement des véhicules et créer une véritable place (Duguesclin)
- Maintien d'un sens unique (sortant) vers la rue du Four
- Maintien du STOP en partie basse (carrefour rue Crespel de la Touche)
- Déconnexions des gouttières
- Stationnements drainants sur place Duguesclin

MATERIAUX ENVISAGES



Cour anglaise ou regard d'aération des vides sanitaires et/ou sous sol



Maintien aménagements existants



Bordures granit de récupération





Réseaux

Commune de LA ROCHE BERNARD – AMENAGEMENT DE LA RUE SAINT-JAMES



A - RESEAU D'EAUX PLUVIALES

EXISTANT :



- Existence de canalisations en béton (diamètre 300) du haut de la rue Saint James jusqu'à la rue Crespel de la Touche. Profondeur entre 0,7 et 1 m. Raccordement sur un dallot empierré existant rue Crespel De la Touche de dimension 550 X 550 (profondeur 1,5 m) ayant comme exutoire une arche empierrée existante sous le bas de la rue de la Poste puis rejoignant la coulée verte par fossés puis la Vilaine
- Existence d'une antenne rue du du Four et partiellement rue Jean de la Fontaine se raccordant sur canalisation existante place Duguesclin (profondeur 2 m)
- Maître d'ouvrage : Commune
- Projets d'urbanisation ?

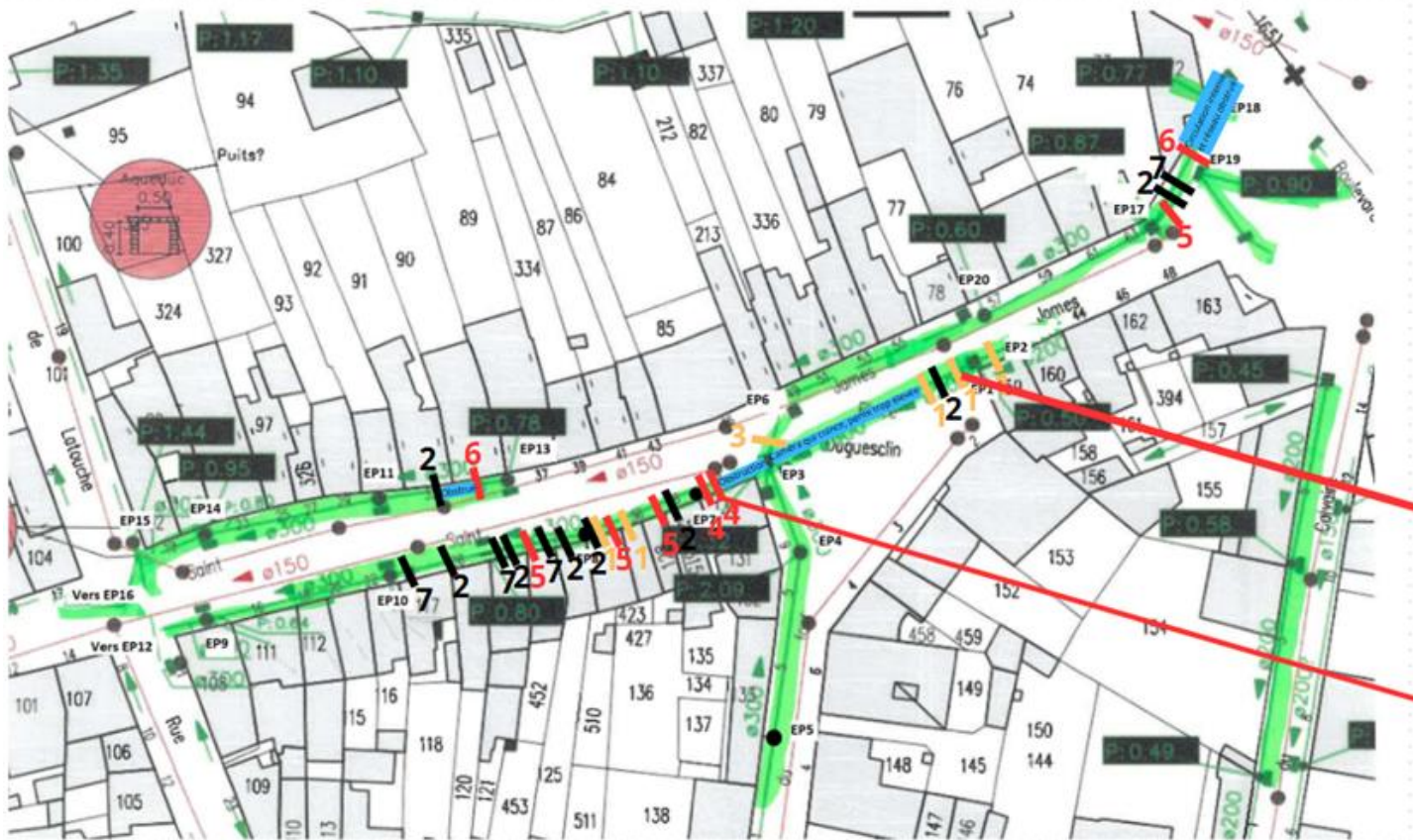
A - RESEAU D'EAUX PLUVIALES – PLAN ELARGI





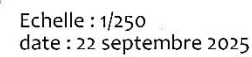
A - RESEAU D'EAUX PLUVIALES – RESULTATS ITV

La Roche Bernard - Rue Saint James - EP



- Inspection sur l'ensemble du réseau rue Saint James réalisée
- Constat :
 - Remplacement du réseau d'eaux pluviales place pour place sur l'ensemble du linéaire rue Saint James à prévoir. Buses de 1 m en état dégradé.
 - Maintien du réseau en place rue du Four. Bon état et profondeur importante (2 m environ)

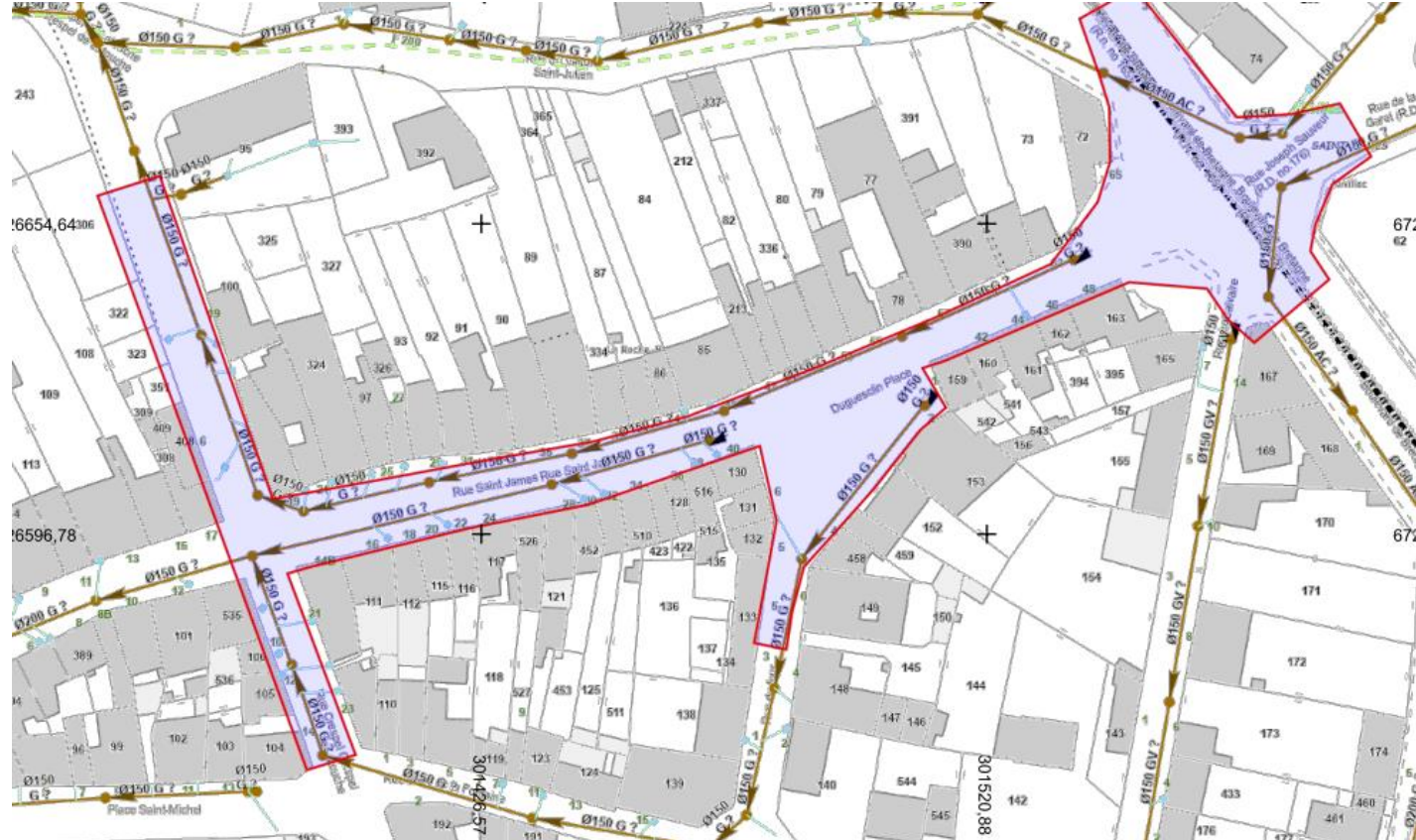
LA ROCHE-BERNARD
Réaménagement de la partie haute
de la Rue Saint-James



- 22



B - RESEAU D'EAUX USEES

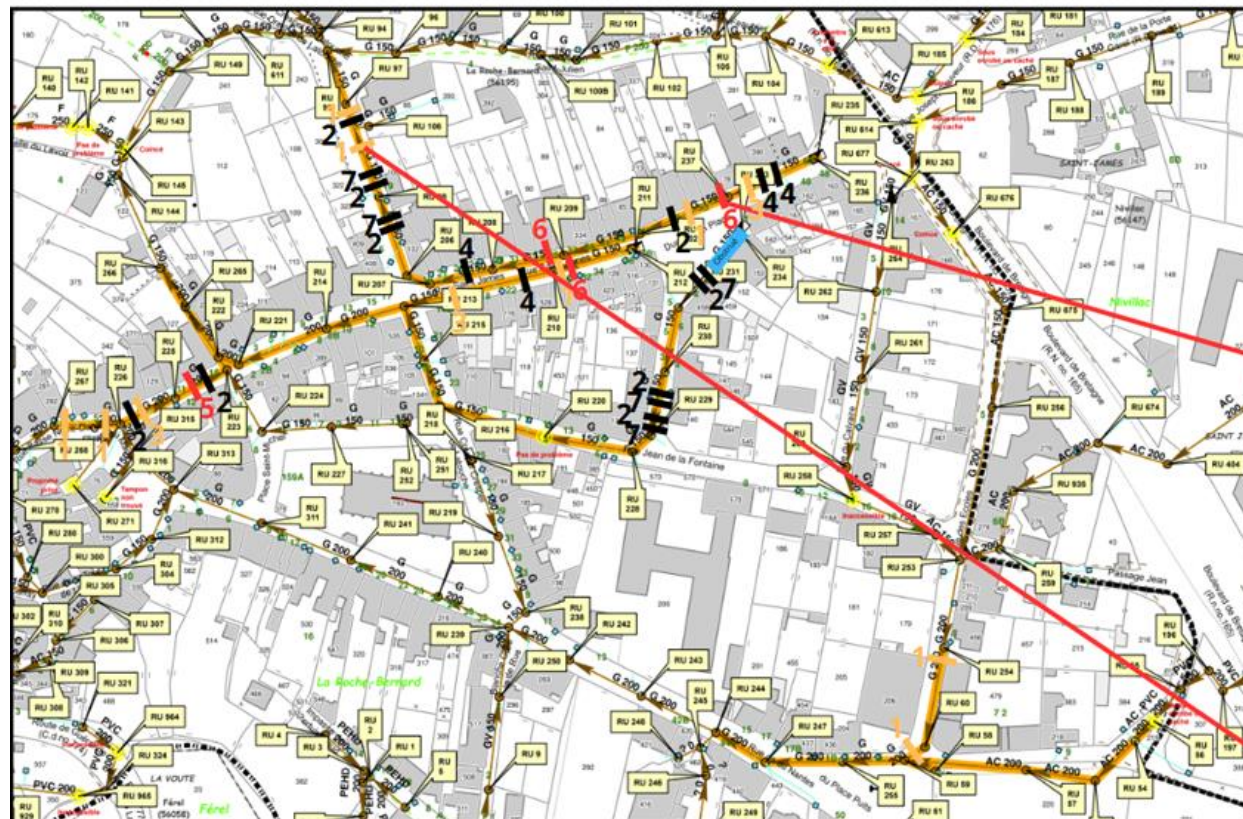


- Existence de canalisations en grès de diamètre 150 du haut de la rue Saint James jusqu'à la rue Crespel de la Touche.
 - 2 antennes gravitaires :
 - Raccordement sur réseau existant en grès diamètre 150 rue Crespel de la Touche vers rue de la Poste
 - Raccordement sur réseau existant en grès diamètre 150 vers partie basse de la rue Saint James
- ITV réalisée :
 - Remplacement des canalisations EU à prévoir sur certaines emprises : chemisage ? Diamètre 150. A voir avec Eau du Morbihan
- Remplacement des regards de branchements et des regards de visite à prévoir
- Création de nouveaux regards de branchement si non existant. Type ? Trappe ?
 - Date d'intervention à programmer avec EDM
 - Maître d'ouvrage : Eau du Morbihan
 - Concessionnaire : A déterminer dans le futur.
 - Maîtrise d'œuvre : Bourgois

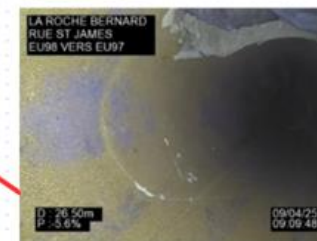
B - RESEAU D'EAUX USEES



La Roche Bernard - Rue Saint James / Rue de Nantes - EU



- IMPORTANCE
- 1 : Fissure
2 : Raccordement par piquage
3 : Obstruction du réseau
4 : Décentrage radial
5 : Flache
6 : Paroi manquante
7 : Branchement pénétrant



C - RESEAU D'EAU POTABLE



CONSTAT :

- Existant :
 - Existence de canalisations en PVC diamètre 140 et 160. Pas d'intervention
 - Reprise de l'ensemble des branchements à prévoir avec prise en charge des colliers (42 branchements au total : 16 compteurs à externaliser, 8 fosses extérieures à remplacer, 18 prises en charge à reprendre)
- Remplacement des regards et citerneaux à prévoir : très disparates. Etude à réaliser par Eau du Morbihan
- Modèle de regards à poser ? Propositions à adresser par Eau du Morbihan : citerneau avec trappe fonte
- Pl existant en haut de la rue Saint James. Si remplacement souhaité, possibilité de devis par Eau du Morbihan.
- Date d'intervention à programmer avec Eau du Morbihan
- Maître d'ouvrage : Eau du Morbihan
- Concessionnaire : VEOLIA



D - GAZ :

- Existence d'un PE de diamètre 63 en canalisation principale
- Maître d'ouvrage : GRDF
- Travaux structurants non programmés
- Pose de cache coffrets : à charge des riverains
- GRDF (Mme JEGAT) a pris contact avec les riverains pour proposer la pose de nouveaux branchements en remplacement de sources d'énergies fossiles (de type chaudière au fioul). Prise en charge partielle par GRDF. Communication à faire lors de la réunion publique auprès de la population concernée pour anticipation avant travaux.



E – RESEAU ELECTRICITE HT et BT:

leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

 Emprise de vos travaux
 Zone de Travaux Impactant le Sol

Réseau électrique

BT
— Aérien
- - - Torsadé
- - - Souterrain

HTA
— Aérien
- - - Torsadé
- - - Souterrain
- - - Galerie

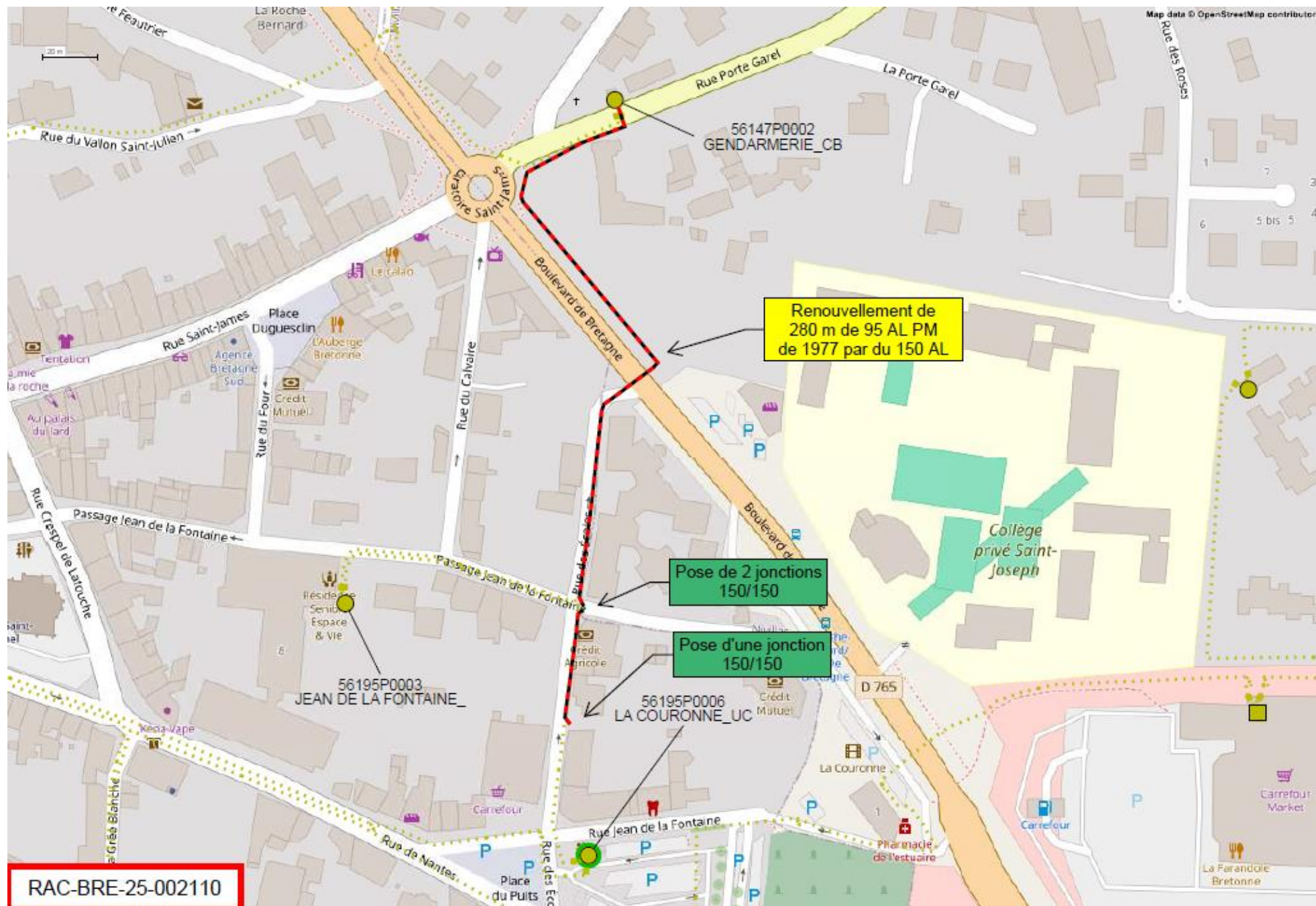
Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».



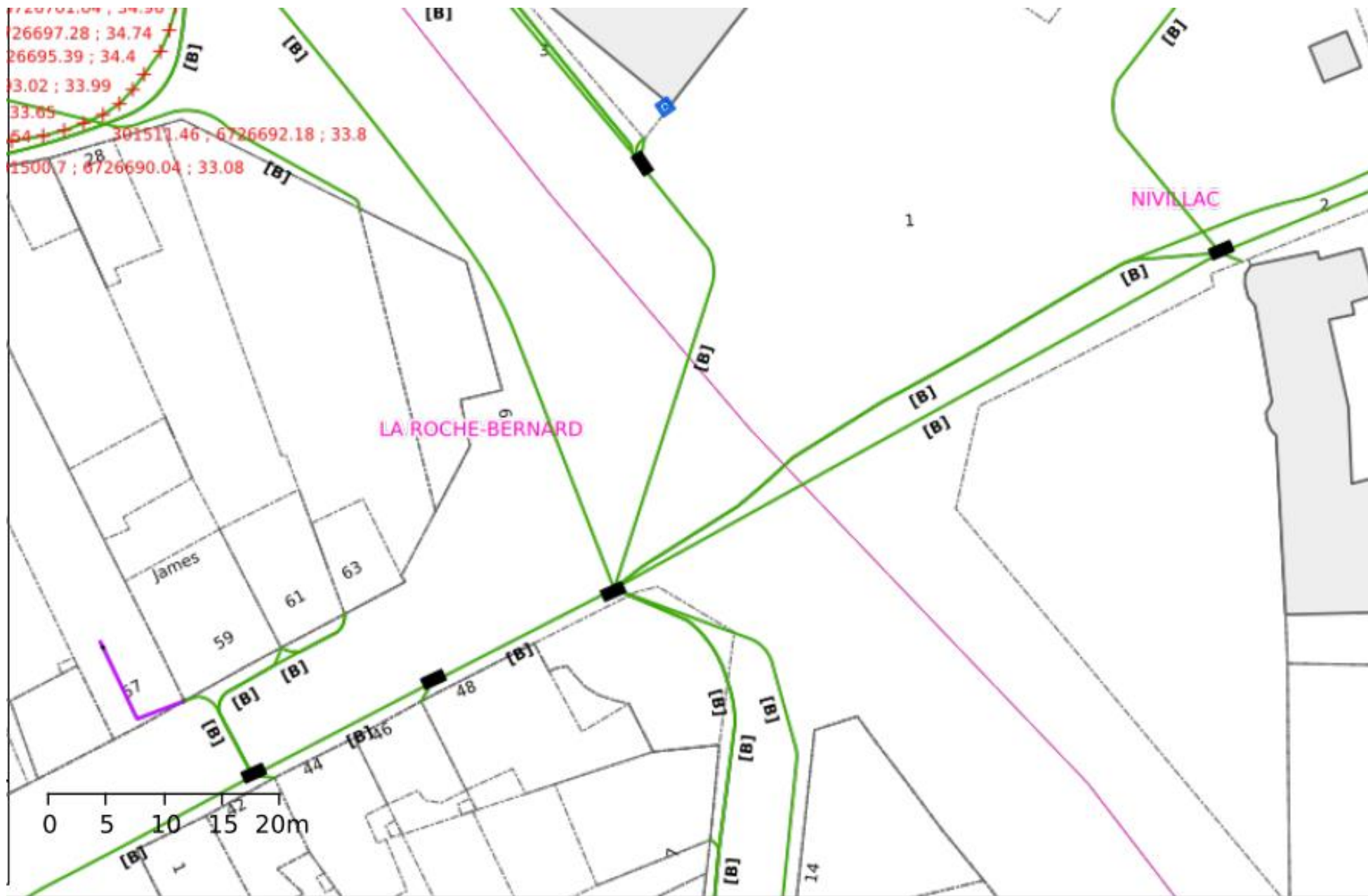
CONSTAT

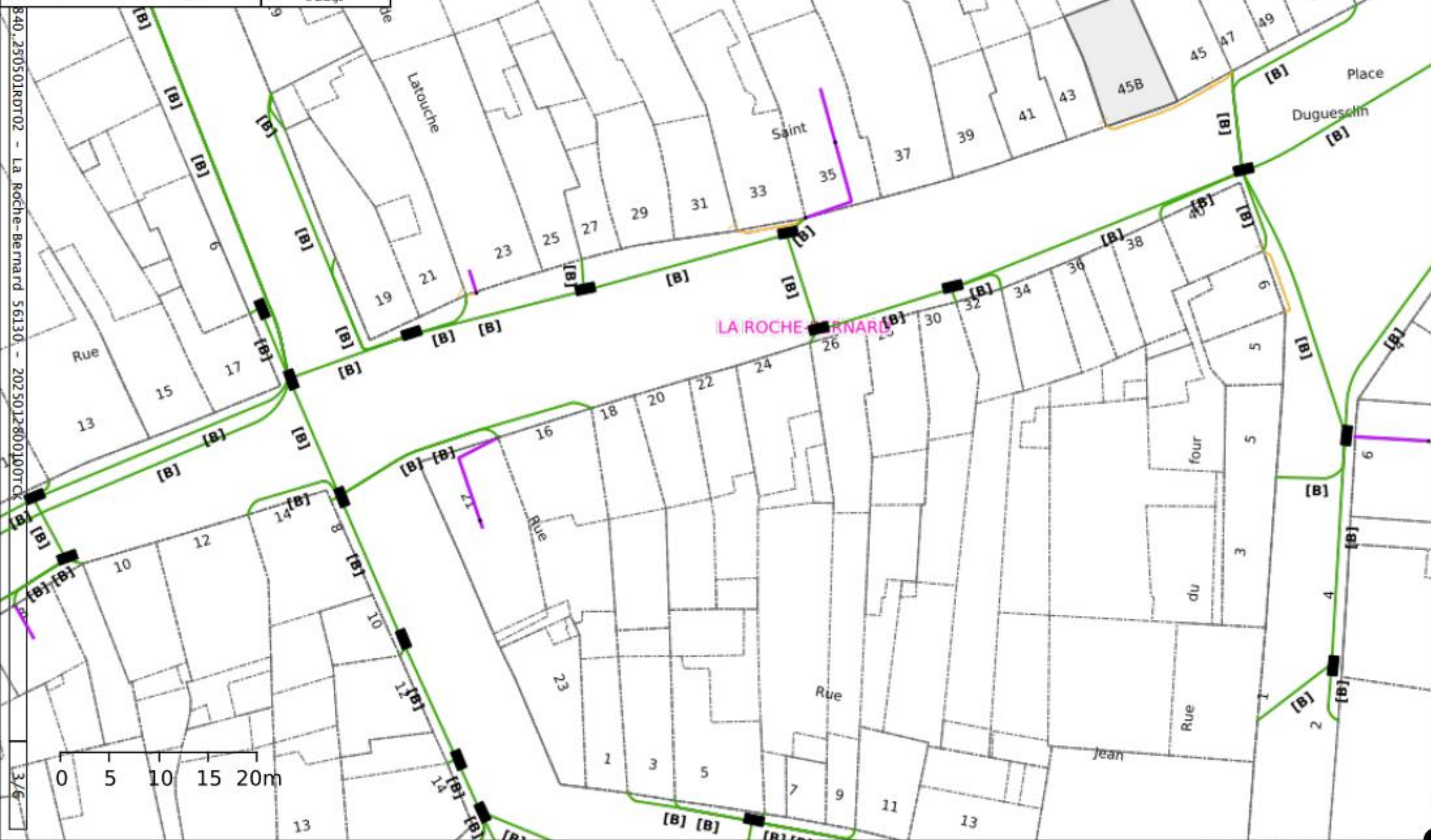
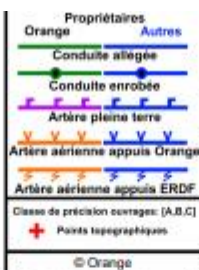
- Maître d'ouvrage : ENEDIS/MORBIHAN ENERGIES
 - Réseaux effacés ou existants en façade.
 - Renforcement BT
 - Lancement d'une étude de renforcement du réseau basse tension : Transmission par Enedis d'un avant-projet à Morbihan Energies. Etude en cours
 - Renforcement HT
 - Nord giratoire boulevard de Bretagne. Travaux 2026. Voir plan en pièce jointe.
- Projets d'urbanisation ? La division intérieure des bâtiments peut avoir des incidences sur la pose future de coffrets et sur la puissance globale nécessaire pouvant entraîner un renforcement du réseau.
- Si déplacement coffrets : à demander par la commune auprès Enedis
- Cache coffrets à charge des riverains
- Borne IRVE non prévue sur emprise. Parking Eugène Feautrier semble plus adapté pour des recharges longues
- Gestion d'accès : Bornes mécaniques souhaitées par Maître d'ouvrage
- Bornes marché non souhaitées par Maître d'ouvrage
- Demande de branchement pour borne fixe provisoire à demander par la commune auprès d'Enedis. Borne prises non compris dans devis. Position à déterminer.

E – RESEAU ELECTRICITE HT et BT:



F – RESEAUX TELEPHONE ET FIBRE :





CONSTAT :

- Maître d'ouvrage : ORANGE/MORBIHAN ENERGIES
- Travaux structurants ? Non programmés par Orange
- Desserte du bourg en fibre optique réalisée
- Projets d'urbanisation? La division intérieure des bâtiments peut avoir des incidences sur le raccordement futur et la pose de chambres ou pour le passage de la fibre.
- Remplacement des trappes des chambres : Anciens type trappes L et K. A prévoir dans le marché



G – RESEAU ECLAIRAGE :

- Remplacement des lanternes à prévoir
- Modèle Patrimoine préconisé
- Travaux Morbihan Energies : en attente plan de composition validé pour étude
- Planning d'intervention à déterminer avec Morbihan Energies



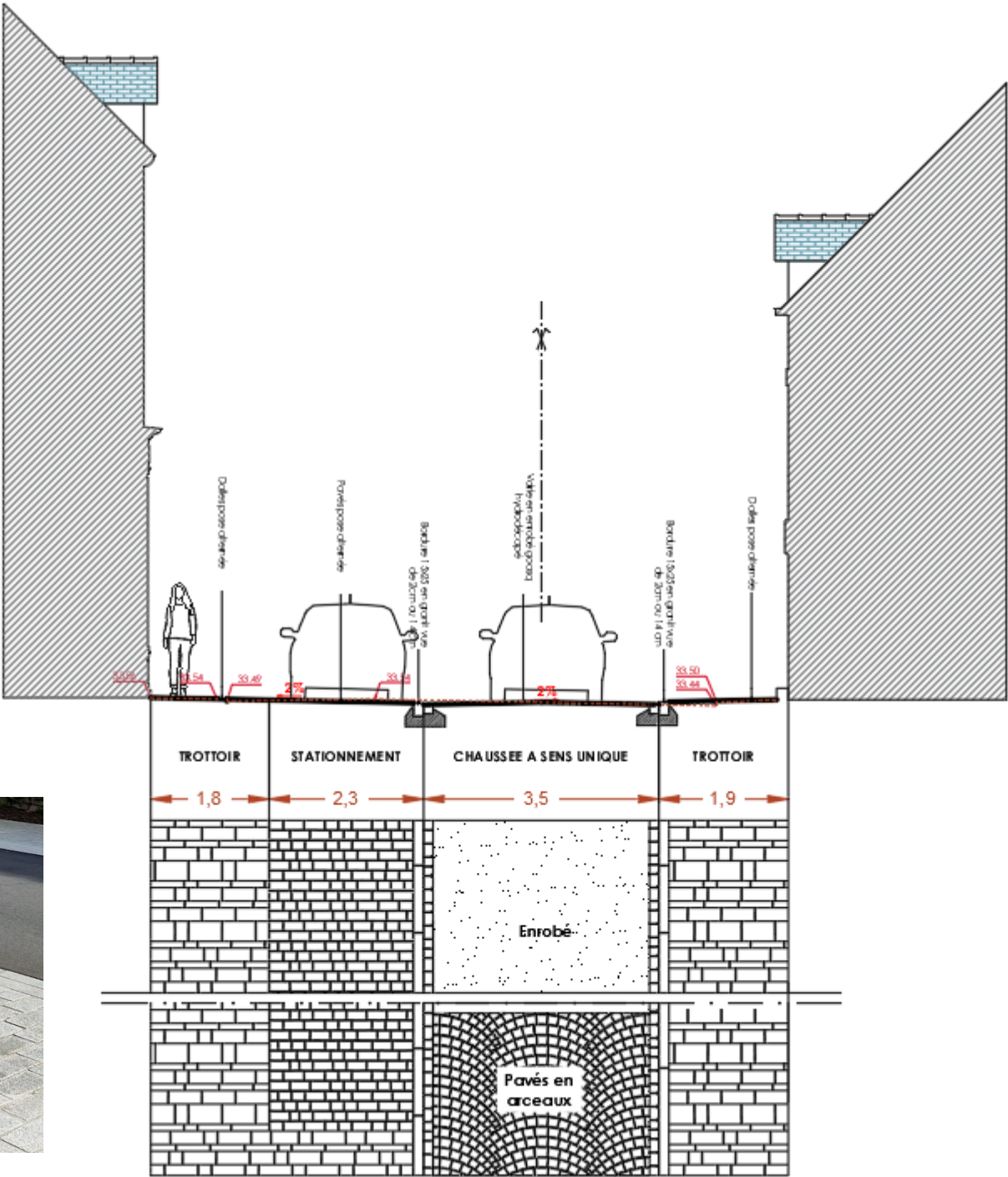


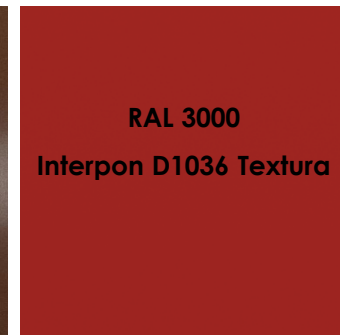
Aménagements











PROJET

MOBILIER ENVISAGES

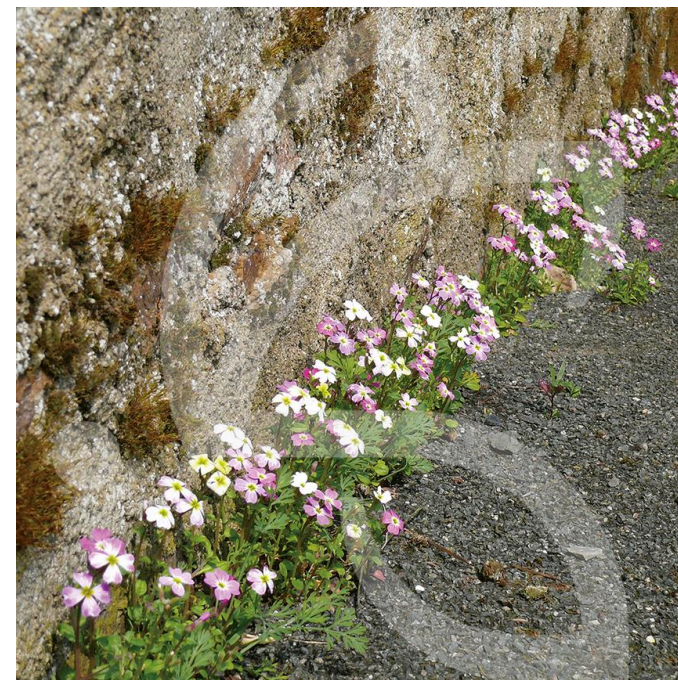




Plantes grimpantes: dès que possible – fosses de 30x30 calés selon plan des gouttières



Transplantation des buis existants



Végétation pieds de façade : Mélange Nova Flore
Couv'Fissures Connect

























Méthodologie

ORGANISATION DES TRAVAUX

Critères de choix des entreprises chargées des travaux

Critère : Méthodologie et organisation des travaux dans le respect des contraintes du site et des spécificités du projet

- Compréhension du contexte des travaux et analyse des contraintes et des difficultés propres au chantier.
- Description des méthodes d'exécution pour les principaux postes de travaux
- Organisation générale du chantier (livraisons, base vie, sécurité, clôture et signalisation...)
- Mise en place des éléments de sécurisation
- . Maintien des circulations piétons, riverains, accès commerces, clôture et signalisation...)
- . Maintien des circulations véhicules dans le centre bourg (mise en place des déviations, clôtures, stationnements, signalisation...)
- Communication auprès des riverains, commerces...

Moyens mis en place par les entreprises retenues

- Critère de sélection pour le choix de l'entreprise par le MOA
- L'entreprise retenue devra désigner un référent chantier (en général le chef de chantier) qui sera l'interlocuteur privilégié avec les riverains et les commerçants.

Concertation avec la population en phase Travaux

- Organiser une réunion d'échanges et d'information avec les riverains ou leurs représentants, de manière à faire passer les messages d'une manière uniforme et d'une même voix.
- Préparer les travaux et mettre en place un affichage distinctif



L'information passe aussi durant la vie du chantier par, les publications papier de la commune, le site internet, la presse, des applications chantiers de certaines entreprises...

- Maintien des accès piétonniers lors des travaux

Accès des Personnes à Mobilité réduite	Indication et balisage des cheminements Mise en place de passerelles de franchissement  Sensibilisation du personnel de chantier
Accès piéton et riverains	Indication et balisage spécifiques des cheminements Mise en place de passerelles de franchissement  Sensibilisation du personnel de chantier
Accès des Services de Secours Accès des Services de la Répurgation	Attention particulière apportée pour un dégagement rapide des emprises • Détermination des emplacements de stockage • Barrières de chantier et balisages facilement déplaçables

- Mise en place d'une application dont l'enjeu est d'établir une communication plus fluide et en temps réel sur les chantiers



Sur ces plateformes, l'information circule entre les riverains, les commerçants et les équipes de travaux. Les premiers peuvent y trouver les informations de(s) chantier(s) qui les concerne(nt) : avancement des travaux, plannings datés et plans de circulation à chaque phase du chantier. Les utilisateurs sont informés des éventuels impacts du chantier sur leur quotidien.



Planning

PLANNING PREVISIONNEL - STADE PRO
Commune de LA ROCHE BERNARD - Aménagements de la rue Saint James

2025

[illegible]

Le planning est prévisionnel et dépend de la date réelle de notification du marché, du choix du maître d'ouvrage pour le découpage et l'emprise des travaux. Il ne prend pas en compte les **délais d'instruction** des autorisations de travaux si nécessaire (permis d'aménager, dossier loi sur

MERCI DE VOTRE ATTENTION





ESTIMATION

